



➡ **Comités de Quartiers Saint Arnoult en Yvelines** <comitesdequartiers@gmail.com>

25 avr. 2019 22:07 (il y a 7 jours)



À pm, Jean-Claude, Brigitte, Carole, Aline, Jean-Claude, Catherine, Daniel, Gilles, Helene, Hélène, Janine, Jean-Louis, Jean-Luc, Alain, Annie, Bertrand, Christian, Jean-Michel, jeanmichelbruneau78, Colette, Joëlle, Colette, Joseph, Luc, Marie-France, Lio ▾

Mr Gadeaud, Mr Husson,

La police municipale est clairement informée qu'une voiture de marque BMW sans assurance et sans contrôle technique stationne à présent depuis près de 3 semaines sans bouger rue Basse en bas de la rue des Bouchers.

La police municipale est prévenue depuis longtemps, elle n'a même pas marqué le véhicule qui bloque une place de stationnement dans ce quartier particulièrement difficile pour se garer. La police municipale n'a même pas verbalisé le propriétaire de ce véhicule pour défaut d'assurance et de contrôle technique.

Est-ce le métier d'architecte de son propriétaire, sa relation privilégiée avec une personne "bien placée" qui est à l'origine de ce traitement de faveur ? La mairie réserverait elle cette place de stationnement au stockage à long terme des véhicules non assurés ?

Merci par avance monsieur le maire de demander à la police municipale qu'elle fasse son travail.

Merci par avance monsieur Gadeaud et agents 1226 et 1232 de bien vouloir faire libérer cette place de stationnement, si importante dans ce quartier.

Je vous remercie par avance de bien vouloir informer l'association par retour de mail de l'action que vous comptez entreprendre ou aurez pris à l'égard de ce propriétaire de véhicule.

cordialement

bonjour chez vous

Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers